

# BUSIGNY ACTUS



Décembre 2020—n° 2

Pour nous contacter : [contact@busigny.fr](mailto:contact@busigny.fr)



**JOYEUSES  
FÊTES !**

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut vous invite à prendre part au Contact tracing pour faire face, ensemble, à l'épidémie.

Le Contact Tracing a pour objectif de détecter rapidement les personnes positives à la Covid-19 afin de prévenir au plus vite celles qui ont peut-être été contaminées à leur tour, et les protéger.

Participer au contact tracing est, au même titre que le respect des gestes barrières ou des mesures d'isolement, un acte citoyen et salubre.

Téléchargez l'application « TousAntiCovid »

TousAntiCovid permet à l'utilisateur testé positif à la Covid-19 de prévenir immédiatement, et de manière anonyme, les personnes qu'il aurait pu contaminer. Cette information va leur permettre de s'isoler immédiatement et d'éviter de contaminer à leur tour de nouvelles personnes.

TousAntiCovid est respectueuse de la vie privée des utilisateurs. Il n'est pas possible de connaître l'identité d'un utilisateur de l'application, ni qui il a croisé, ni où, ni quand.

tester  
COVID-19  
alerter  
protéger

**ON NE SAIT JAMAIS QUAND ON CROISE LE VIRUS.**  
MAIS AU MOINS, ON SAIT QUI ON A CROISÉ.

JULIEN  
NADIA  
LÉO

En cas de test positif, je communique la liste de tous mes contacts récents à mon médecin traitant et à l'Assurance Maladie pour qu'ils puissent les alerter, et j'alerte les personnes que j'ai croisées grâce à l'application #TousAntiCovid. En identifiant les personnes contact, je participe à ralentir la propagation de l'épidémie.

**ENSEMBLE, CONTINUONS L'EFFORT.**

Pour plus d'informations : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

Novembre 2020 - LABEL

**Téléchargez gratuitement TousAntiCovid sur AppStore ou Google Play Store**

## Ensemble, luttons contre la COVID 19.



### Evolution des mesures sanitaires

#### Etape 1 : à compter du 28 novembre

 Ouverture des commerces (sauf bars et restaurants) et services à domicile jusque 21h00	 Autorisation des activités en extérieur (promenade, course à pied...) pour 3 heures dans la limite d'un rayon de 20km	 Autorisation des activités extra-scolaires en plein-air	 Les cérémonies cultuelles limitées à 30 personnes
--	---	---	---

#### Etape 2 : à compter du 15 décembre (si la situation sanitaire le permet)

 Fin du confinement. Mise en place d'un couvre-feu de 21h00 à 07h00 (sauf les 24 et 31 décembre)	 Autorisation des activités extra-scolaires en intérieur	 Ouverture des salles de cinéma, théâtres, musées
--	---	--

#### Etape 3 : à compter du 20 janvier (si la situation sanitaire le permet)

 Ouverture des restaurants et des bars	 Ouverture des salles de sport	 Reprise des cours en présentiel au lycée, puis 15 jours plus tard dans les universités
---	-----------------------------------	--



## Le mot du Maire.

Dans un contexte sanitaire qui n'a fait que se dégrader au fil du temps nous avons dû annuler la fête communale du 11 et 12 octobre et le repas des aînés que nous avions prévus le 18 octobre.

Tout était prévu pour que la Fête communale d'Octobre, soit célébrée le mieux possible. Feu d'artifice, Fête foraine, Expositions de voitures anciennes, Exposition d'Arts en Cambrésis, Des Ateliers d'Artistes et de l'Atelier Ferronnerie.

Hélas, à notre grand regret, nous avons dû tout annuler. Nous avons pris nos responsabilités afin de préserver la santé de nos concitoyens (petits et grands).

Le 28 octobre 2020, le président de la République a pris des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire métropolitain en établissant un confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum.

A ce jour, les restrictions ne sont pas encore levées ce qui empêche de desserrer un peu les contraintes qu'elles nous imposent. La patience est plus que jamais nécessaire.

La cérémonie nationale d'hommage du 11 novembre s'est tenue dans ce contexte particulier qui ne doit cependant pas nous faire oublier notre dette morale envers nos aïeux. Ce serait manquer à notre devoir que de l'ignorer.

Dans cette période si compliquée, vous avez fait preuve d'un civisme qui honore notre commune. Le nombre d'attestations de déplacements que vous êtes venus nombreux prendre à la mairie le prouve clairement, le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires malgré les contraintes qu'elles imposent à tous, particuliers et associations est lui aussi remarquable.

*La commune adresse des remerciements particuliers au réseau des pharmaciens « Citycare » et à madame Graff pour la pose d'un défibrillateur cardiaque qui sera installé dans la pharmacie de Busigny.*

*Remerciements également aux Ets Shop Saisie pour le don de magnifiques pomponettes et les décorations de Noël qui ont permis l'embellissement durable de l'espace public de Busigny.*

La crise sanitaire impacte fortement la vie des commerces et des entreprises, nous avons tenu à les soutenir en utilisant les possibilités du plan de relance économique que propose l'Etat et le Département et nous lancerons dès 2021 des opérations utiles à tous et bâties dans ce sens,

Malgré toutes ces difficultés conjoncturelles, et celles qui s'annoncent comme le maintien de l'accès aux soins médicaux dans notre commune, je ne voudrais pas conclure ce petit mot sans vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année soyez assurés de nos actions pour améliorer sans cesse la vie de notre commune.

Didier Maréchalle.



## Sommaire

[Ensemble, luttons contre la Covid 19.](#)

[Le mot du Maire](#)

[Les bacheliers de Busigny à l'honneur](#)

[L'expression de l'opposition](#)

[Requalification de l'étage de la salle des fêtes](#)

[Mise au norme de l'étage de la mairie](#)

[Le rendez-vous des citoyens,](#)

[Nos joies et nos peines](#)

[Mots croisés et fléchés](#)

[Recette pour Les fêtes](#)

[Busigny dans le rétroviseur.](#)



Comme Corentin, devenez SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

à BUSIGNY PEURS-POMPIERS

[www.sdis59.fr](http://www.sdis59.fr) / 03 20 95 73 70

Il y a ceux qui rêvent de vivre leur passion...  
et il y a ceux qui nous rejoignent !







## Les Bacheliers de Busigny à l'honneur.

Le 3 octobre 2020, 15 bacheliers ont reçu une prime dont le montant varie suivant leur mention. Cette année, le montant a été arrondi, « adieu aux centimes ».

Si ces jeunes restent à Busigny et continuent leurs études, nous pourrions compter sur de nouveaux cadres dans les secteurs de l'automobile, la communication, l'armée, la médecine, l'éducation, le droit, l'ingénierie..

Félicitations à ces nouveaux bacheliers !!



### Mention Très Bien : 235€

Aurora COLPIN  
Mathilde LEBLEU

### Mention Bien : 195 €

Justine BRIATTE  
Louis CZERIBA-DUEZ  
Célestin DORIGNEUX  
Elisa DUPONT

### Mention Assez Bien : 155 €

Renaud CLEMENT  
Amandine DELVALLEE  
Valentin MERESSE  
Hugo MOURAUX  
Kelly TURBE

### Sans Mention : 115 €

Alexandre DRION  
Dylan LEFEVRE  
Justine MARLIERE  
Enzo VINCHON



Le 24 septembre, la municipalité a offert un dictionnaire aux élèves de CP et CM2 des écoles Jacques Prévert et Claude Bernard.

43 élèves de CP ont reçu un dictionnaire « Larousse débutant », 37 élèves de CM2, un coffret dictionnaire « Hachette + Atlas.

Les classes utiliseront ce dictionnaire durant l'année scolaire, les élèves le ramèneront ensuite à la maison.

A l'ère du numérique, on peut avoir d'autres attentes, toutefois le dictionnaire, reste un outil indispensable pour les études.



# Joyeux Anniversaire

**Monsieur Maurice Procaci a fêté ses 102ans le 7 septembre 2020.**

**A cette occasion, et sur les conseils de Madame Ramette, sa dame de service, la municipalité a remis un panier garni à Monsieur Procaci qui améliorera plus encore le quotidien de notre doyen.**

**Madame Ramette est aux petits soins pour Monsieur Procaci, en lui cuisinant entre autre des petits plats équilibrés. Serait-ce la recette pour une belle longévité ?**

**Avoir 102 ans, c'est aussi s'offrir la dégustation d'un excellent gâteau au chocolat tout droit venu de la pâtisserie « les délices de Busigny », accompagné de bulles festives dont Monsieur Procaci n'a pas refusé une deuxième tournée !**



## **Expression du groupe de l'opposition du conseil municipal**

Alors que nous approchons de la fin d'année, que retiendrons-nous de 2020 ?

D'abord, et avant tout, cet impitoyable COVID-19 qui a amené un terrible bouleversement, tout à fait inédit et atypique, dans notre vie de tous les jours...

Au plan local, nous avons assisté, avec l'arrivée de la nouvelle municipalité, à la suppression de bon nombre de manifestations auxquelles les habitants de Busigny étaient très attachés.

C'est ainsi que nous n'avons pas eu l'occasion de nous rencontrer, d'échanger, lors :

- de la fête nationale, les 13 et 14 juillet,
- de la fête communale, les 11 et 12 octobre.

De même, rien n'a été fait pour la collecte de la banque alimentaire qui permettait d'associer les membres du CCAS et les jeunes du LALP.

En cette fin d'année, comment ne pas se féliciter de voir aboutir ce projet auquel nous tenions tant et que nous avons initié : la réalisation du restaurant scolaire et la rénovation énergétique de la salle des associations.

Nos enfants et petits-enfants qui fréquentent nos écoles vont ainsi bénéficier de lieux adaptés, que ce soit pour se restaurer ou pour pratiquer l'éducation physique et sportive.

Nous constatons aussi que des associations locales continuent à vouloir exister, qu'il s'agisse :

- des parents d'élèves, à travers la vente de tartes au sucre,
- de l'école de danse du CLAB qui vous propose des jacinthes,
- de la société de pêche qui a procédé à un rempoissonnement,
- de Léon le Cheminot et Anim'Busigny qui unissent leurs forces dans le cadre du Téléthon en vous proposant la distribution d'une soupe aux oignons ; ce dimanche 6 décembre, plus de 200 litres de soupe ont ainsi été distribués. Plus de 700 euros vont être reversés au Téléthon, cela montre la grande générosité des Busignois pour lesquels le mot SOLIDARITE a du sens.

Sans vouloir faire un parallèle avec les actions qui n'ont pas été mises en place par l'actuelle municipalité, nous souhaitons continuer à vous informer le plus souvent possible, alors que l'on cherche constamment à nous museler : dernier exemple en date, nous n'avons pas reçu d'invitation pour la cérémonie de ce 5 décembre à 11 heures au monument AFN, square Banon, rue Jean Jaurès... ceci représente à nos yeux un manquement à l'unité nationale !

Alors, rejoignez-nous sur la page FACEBOOK « Busigny-la Transparence ». Nous continuerons, n'en déplaise à nos détracteurs, à y faire entendre notre voix.

Nous souhaitons à chacun de passer de bonnes fêtes de fin d'année, dans le respect des règles sanitaires toujours en vigueur.

C Pecqueux - F Dubus - W Lemaire - MT Desicy.



## Requalification de l'étage de la Salle des fêtes

L'utilisation de la salle coop pour les distributions organisées par les Restaurants du cœur ou en partenariat avec la Croix rouge empêche de mettre à dispositions des associations une salle de dimension adaptée à la tenue d'assemblée générale ou de réunions.

Parallèlement la salle de réception du premier étage de la salle des fêtes est peu utilisée en raison de l'accès difficile à l'étage pour les personnes âgées ou à mobilité réduite., elle se dégrade peu à peu ainsi que les annexes de l'étage : cuisine et toilette.

Pour offrir un meilleur service aux associations et aux busignois, le conseil municipal a décidé de modifier l'accès à l'étage de la salle des fêtes en installant un ascenseur qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'y accéder. Ces travaux relèvent de la mise en conformité des bâtiments publics rendus obligatoire depuis plusieurs années et seront financés dans le cadre du plan de relance 2020 qui permet l'octroi d'une subvention de 50% par le département du Nord pour un coût des travaux de 60000 €. La rénovation de la salle sera ensuite assurée par les équipes municipales.

Dans le même esprit la rénovation des étage de la mairie est prévue avec la création d'une salle d'archives aménagée sous les combles, l'installation définitive de l'atelier de reprographie et la remise en ordre de la salle du conseil municipal. L'ascenseur installé en mairie sera d'un modèle plus simple, financé par une subvention d'état de 30 % pour un montant total de 26000 € HT. L'accès aux salles de la mairie sera possible pour tous.



### L'arborétum de la commune :

#### Un projet qui s'enracine...

La création d'un arboretum relève d'une délibération de 2013 et d'une convention conclue entre l'Etablissement Public Foncier du Nord dont le but est de réhabiliter dans un délai de dix ans à compter de 2013 une friche naturelle et mettre en valeurs les terrains attenants qui présentent une valeur environnementale remarquable.

Situé en bordure de la route allant de Busigny à Vaux-Andigny, le périmètre du projet a été modifié et a fait l'objet à la demande de la commune d'acquisition de terrains auprès du CCAS et de particuliers avant d'engager le projet écologique proprement dit dont le contenu n'avait pas été vraiment défini

La commune vient de préciser à l'EPF ce qu'il convenait de faire tout en recherchant une réduction des coûts de l'opération, à savoir la préservation d'un espace naturel libre de toute exploitation pour y permettre le maintien d'une faune et d'une flore menacée, la mise en valeur d'une parcelle boisée récemment acquise qui fera l'objet d'une coupe et d'une replantation avec des essences traditionnelles, chênes, hêtres, en concertation avec l'EPF et la valorisation d'une friche agricole qui pourrait faire plus tard l'objet d'une ferme pédagogique.

Ce projet permet de débloquer un dossier mais il a un coût certain pour la commune qui doit au terme de la convention opérationnelle racheter les parcelles qui font l'objet de l'opération et dont le coût estimé à ce jour avoisine 390000 € dont le financement sera à prévoir dans le budget dès 2023. La commune est engagée depuis sept ans sur ce dossier, le travail avec l'EPF reprend de manière constructive...





## Le rendez-vous des citoyens.



Être citoyen c'est aussi savoir garder sa ville propre.

De trop nombreux riverains se plaignent des déjections canines qui jonchent les trottoirs de Busigny, une situation qui va parfois jusqu'à engendrer des altercations plus ou moins violentes entre nous qui ne font qu'envenimer la situation...

S'il est tout à fait légitime que les propriétaires de chiens puissent se promener partout dans Busigny, il est tout aussi légitime de prendre soin de notre environnement et de veiller à ramasser les déjections de nos fidèles compagnons à quatre pattes. Nous invitons donc les maitres à ce geste citoyen et, pour les aider, la commune mettra dès cette année à leur disposition plusieurs distributeurs de sachets équipés de poubelle ou placés à proximité de poubelles publiques.

N'oubliez pas non plus que les masques COVID à usage unique ne sont pas destinés à être jetés sur la voie publique. Soyons fier de notre commune, gardons la propre !!!!

La dératisation est un acte d'hygiène nécessaire. La commune a l'obligation de la pratiquer dans tous les espaces publics, chacun a le devoir de la faire chez soi.

Pour aider les busignois dans cette tâche, la commune distribue des sachets de raticide, or il s'agit de produits très couteux et dangereux dont l'usage est de plus en plus contrôlé.



commune distribue des sachets de raticide, or il s'agit de produits très couteux et dangereux dont l'usage est de plus en plus contrôlé.

Dès 2021, la commune mettra en place un registre de distribution pour contrôler et maitriser la diffusion de raticide. Chaque demande sera enregistrée pour un meilleur usage.

Pensez à vous inscrire

On ne vote pas tous les ans mais on est électeur toute l'année.

### Les étapes de votre inscription sur les listes électorales

1. DEMANDE D'INSCRIPTION  
TOUTE L'ANNÉE



2. EXAMEN DE LA DEMANDE  
SOUS HUITAINE

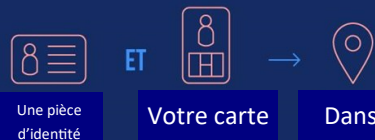


3. RÉCEPTION DE VOTRE  
CARTE D'ÉLECTEUR



En année d'élection, jusqu'à trois jours avant

4. LE JOUR DU SCRUTIN,  
POUR VOTER PRENEZ AVEC VOUS :



Calendrier scolaire 2020—2021

	Zone A	Zone B	Zone C
1 <sup>er</sup> jour Scolaire 2020		1 <sup>er</sup> septembre 2020	
Vacances TOUSSAINT 2020		17 octobre 2020 ↓ 2 novembre 2020	
Vacances NOËL 2020		19 décembre 2020 ↓ 4 janvier 2021	
Vacances HIVER 2021	6 février 2021 ↓ 22 février 2021	20 février 2021 ↓ 8 mars 2021	13 février 2021 ↓ 1 <sup>er</sup> mars 2021
Vacances PRINTEMPS 2021	10 avril 2021 ↓ 26 avril 2021	24 avril 2021 ↓ 10 mai 2021	17 avril 2021 ↓ 3 mai 2021
Pont ASCENSION 2021		13 mai 2021 ↓ 17 mai 2021	
Vacances ÉTÉ 2021		6 juillet 2021	



## Nos joies et nos peines...

### NAISSANCES

19 février 2020	Timéo Christophe Christian LEUZIERRE
30 mars 2020	Mathéo Sébastien GRASSART
31 mars 2020	Aélys Evelyne Annie DALMASSE
2 mai 2020	Mathéo Yvon André CORNU
17 mai 2020	Allia Marie-Claude Martine PARENT
17 mai 2020	Théa Marie-Yvonne Daisy ALLU
19 mai 2020	Lia Annie Lucette LECONTE
29 juin 2020	Lou ESTIEZ
11 juillet 2020	Lola Ilénia Léa DELLINJA
5 août 2020	Catalina Rosemonde Céline BOULET
9 août 2020	Luna Marie-Line Marie-Christine BRACQ PROUVEUR
19 août 2020	Lya Marie Désirée MORNET
19 août 2020	Honorine Linda Anne-Christine TAMBOISE
22 août 2020	Eléonore CHEHET
26 août 2020	Marceau Gregory DIVRY
18 septembre 2020	Enzo Guido Marcel GASPERONI
1 octobre 2020	Elona Virginie Georgette CAUDRON
17 octobre 2020	Sasha Rémi Benoit Thibault DJEDA
1 novembre 2020	Gabriel Patrick Philippe DUPUY

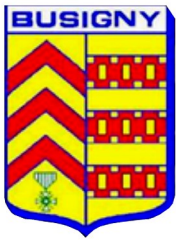


### MARIAGES

13 juin 2020	Marinko Drago Yves VASOVIC et Lilas Fany CHOWHAN
8 août 2020	Grégory Jean-Luc DELOFFRE et Virginie Yolande Simone DUSART
29 août 2020	Lilian LAURENT et Ingrid BONNENFANT.
12 septembre 2020	Charles-Guillaume HARBONNIER et Anne Charlotte Marie-France MATHERN

10 janvier 2020	Yvette LANCELIN, 93 ans, veuve de Marcel CASIEZ,
13 janvier 2020	Patrick Maurice Paul DUPONT, 58 ans, époux de Pascale GRATTEPANCHE,
21 février 2020	Didier Cléophas BALASSE, 67 ans, veuf de Jacqueline DELOFFRE,
6 mars 2020	Jacques Grégoire César DEUDON, 71 ans, époux de Eliane PIERE,
13 mars 2020	Marie-Thérèse BEAUVOIS, 64 ans, veuve de Bochdan WALEROWICZ,
17 mars 2020	Sylvain CUSTERS, 66 ans, époux de Chantal BINOIS,
28 mars 2020	André ORIGAL, 79 ans, époux de Nicole PLANCOT,
30 avril 2020	Chantal BINOIS, 68 ans, veuve de Sylvain CUSTERS,
5 mai 2020	Frédéric Louis Gaston MOREAU, 54 ans, époux de Isabelle DRUENNE,
13 juillet 2020	Jean-Pierre Henri FELBACQ, 72 ans, époux de Corinne Marie-Thérèse Zoé MELIN-COUSIN,
16 juillet 2020	Jacqueline Marie Thérèse Séverine PRUVOT, 87 ans, épouse de MarcelMESSIN,
25 juillet 2020	Jeannine Alfréda HOEZ, 84 ans, veuve de Maurice DREVET,
23 août 2020	Daniel CHATELAIN, 66ans, époux de Julienne BOUCHET,
23 septembre 2020	Christiane Berthe COTTEAU, 82ans, célibataire,
11 novembre 2020	Yvette Marie-Louise DEBAÏLL, 93 ans, veuve de Vital DEPREZ.
1 décembre 2020	Madame Janine LANGE, 91 ans.

### DECES



# Mots Fléchés et croisés....

*A vous de jouer, voici un peu de gymnastique de l'esprit pour aiguiser votre perspicacité et si toutefois vous perdez patience, vous trouverez la solution sur la dernière page de couverture du bulletin.*

*Prenez tout votre temps et, en deux mots, détendez vous !*



FER DE CHIMISTE		ARRÊTE		DANS L'AIR DU TEMPS		UN ÉLÉMENT DE L'ALPHABET GREC		FRISQUET
FAIRE DURER		CAMPANULE		DRAME LOINTAIN		COLORÉ		FUT ADULÉE EN ARGENTINE
GRANDES VOILES TRIANGULAIRES	VOLCAN DU JAPON VIDANGER LES RADIAEURS					ATTACHA ÉTROITEMENT HABIT DE MARIN		
				DÉBUT D'ÉPI-TAPHE MENER EN BATEAU			POSSÈDE EXISTAIT	
STÉRILISÉ								LES HIGH-LANDERS LE PARLENT
SPORTIF RÉMUNÉRÉ			ANGLE DE MURS HORS LIMITES					ADJECTIF POSSESSIF PLURIEL
PETIT LAID						LA PEINTURE, PAR EXEMPLE SOUS DO		
DÉPITÉE					EN PLACE DANS LA MINUTE MÊME			
REPLIS MILITAIRES								

A B C D E F G H

1								
2								
3								
4			■					
5	■							
6					■			■
7								
8				■				
9		■					■	
10					■			
11								
12			■			■		



## HORIZONTALEMENT

- Répétitions ennuyeuses.
- Titre de cardinal.
- Corps de troupes.
- Seaborgium. Conduit d'évacuation.
- Fait un procès.
- Château pour Diane. Directions opposées.
- Dénicher un trésor.
- Place à un endroit. Facile ou assez riche.
- Dieu chez les Gaulois.
- Pratique d'église. Elle dope le sportif.
- Déploierai.
- Île de l'Atlantique. Il fait l'article à Madrid. Quand on a vidé la tour.

## VERTICALEMENT

- Héritage. Regarder ce qui est beau.
- Inventée de toutes pièces. Sortie de messe en latin.
- Activité de foire. Résultat d'une mise au point.
- Prénom féminin. Drogue purgative en Chine.
- Elle est sur les pistes. Avant l'Égypte actuelle. Décilivre.
- Rendre un lieu plus silencieux.
- Suivies à la radio. Pas vainqueur, mais pas vaincu.
- Petit chemin étroit. Retrouver une connaissance.

( Solution page 12 )



Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas et pour éviter tout stress de dernier moment, BUSIGNY ACTUS vous propose une recette facile et rapide à faire.

BUSIGNY ACTUS vous invite à réaliser des truffes au chocolat, une recette hyper facile mais tellement délicieuse !



Pour 20 truffes environ :

- 100 g de chocolat noir (chocolat noir à 70 %)
- 50 g de beurre (beurre demi sel de préférence)
- 4 cuillères à soupe de cacao en poudre, non sucré
- 50 g de sucre
- 1 jaune d'œuf
- 2 cuillères à soupe de crème fleurette



- 1) Faites fondre le chocolat coupé en morceaux avec le beurre et la crème fleurette au bain-marie ou bien au micro-ondes,
- 2) Laissez tiédir avant d'ajouter le sucre et le jaune d'œuf. Cette étape est très importante si vous ajoutez l'œuf au chocolat encore chaud, l'œuf va cuire et ça va créer des grumeaux!
- 3) Mélangez bien tous les ingrédients ensemble et mettez la préparation au frigo pour une heure,

Après une heure au frigo, vous pouvez sortir votre préparation. Si elle n'a pas bien durcie, remettez-la au frigo le temps qu'elle prenne

*Régalez Vous !!!!!!!*





# BUSIGNY DANS LE RETROVISEUR

*La Fête de Saint Urbain  
dans les années  
d'avant-guerre*



937. BUSIGNY — Chapelle Saint-Urbain



*La chapelle de Saint Urbain, la formation de la  
traditionnelle procession et quatre chevaliers....*

*Ne cherchez plus la solution, elle est ici*

FER DE CHAMBRÉ FAIRE DURER	F	ARRÊTE CAMA- PAINCLE	C	DANS L'AIR DU TEMPS DINAME LONTAIN	I	UN ÉLÉ- MENT DE L'ALPHABÈT GREC COLORE	P	FRISQUET FUT ADJÈCE EN AR- GENTINE	F
P	E	R	E	N	N	I	S	E	R
GRANDES VOIES TRANS- LAIRES	VOLCAN DU JAPON VIDANGER LES RA- DIAEURS	A	S	O	ATTACHÉ ÉTROIT- MENT HABIT DE MARIN	R	I	V	A
S	P	I	S	DÉBUT D'OPÉ- TAPHE MÈNER EN BATEAU	C	POSSÈDE EXISTAIT	A	I	
STÉRILISE SPORTIF NÉMI- NÈRE	U	P	E	R	I	S	E	LES HIGH- LANDERS PARLENT	S
P	R	O	ANGLE DE MURS HORS LIMITES	A	R	E	T	ADJECTIF POSSÈS- IF- PLURIEL	E
PETIT LAID DÉPUTÉE	G	N	O	M	E	LA PEINTURE, BRIE EXEMPLE SOUS DO	A	R	T
D	E	C	U	E	EN PLACE DANS LA MINUTE MÊME	S	I	S	E
REPLIS MI- LITAIRES	R	E	T	R	A	I	T	E	S

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	L	I	T	A	N	I	E	S
2	E	M	I	N	E	N	C	E
3	G	A	R	N	I	S	O	N
4	S	G		E	G	O	U	T
5		I	N	T	E	N	T	E
6	A	N	E	T		O	E	
7	D	E	T	E	R	R	E	R
8	M	E	T		A	I	S	E
9	I		E	S	U	S		V
10	R	I	T	E		E	P	O
11	E	T	E	N	D	R	A	I
12	R	E		E	L		T	R